

Le réseau d'économie alternative et solidaire de la Lozère

Le projet "Ressources énergétiques"

par Sabrina BAUDOIN

Présentation de réseau d'économie alternative et solidaire de la Lozère (REAS 48)

L'association part du principe que la pluriactivité est une solution aux problèmes des territoires en déprise rapide.

Le R.E.A.S. est un lieu de recherche et d'accueil de projets en développement local rural sur la Lozère auxquels elle participe, et qu'elle soutient par tous les moyens licites. Elle s'adresse à tous les acteurs locaux fonctionnant, en même temps, sur des logiques de pluriactivités et de coopération.

Elle a un rôle d'information sur l'éthique et les règles de solidarité nécessaires à la réalisation des objectifs matériels de l'association. Elle intervient également dans le débat public sur la pratique d'une économie alternative, solidaire et fraternelle.

Dans ses démarches de développement

local, l'association prend en compte et valorise l'environnement naturel, les ressources en friche, le patrimoine culturel et les ressources humaines.

Elle sert de relais aux mouvements départementaux, régionaux, nationaux ou internationaux du R.E.A.S.

Situation économique, sociale et environnementale des Basses Cévennes

La forêt est devenue une ressource importante de la région, mais peu exploitée et avec un rendement médiocre. Les changements sociaux et économiques du siècle passé ont laissé tout l'espace à la forêt pour s'épanouir sans que l'exploitation marche de pair. La densité de la population a diminué, les tranches d'âge de 40-60 sont relativement peu représentées, l'agriculture est en déclin,

le nombre de propriétaires d'ailleurs en hausse (héritage, résidences secondaires) et la vie en "quartiers" a évolué vers une vie plus coupée de son environnement.

Dans cette même région, la dynamique économique est assez limitée.

Objectifs du projet

« Ressources Energétiques » est un projet d'actions pilotes de développement local social, solidaire et durable dans les basses Cévennes autour de la filière bois.

Il est basé sur la logique du développement durable, car il prend en compte des aspects environnementaux, sociaux et économiques. La relance d'une dynamique de la filière bois sur le canton de Saint-Germain-de-Calberte, ne pourrait se faire sans tenir compte de ces trois éléments.

Le projet est le résultat d'une concertation entre élus, propriétaires, administrations et institutions travaillant dans le Canton de Saint-Germain-de-Calberte. L'objectif à moyen terme est la création d'une dynamique de développement local grâce à la création d'une nouvelle cohésion sociale et d'une nouvelle forme de gestion coopérative et durable :

- l'engagement de toutes les personnes et les institutions concernées dans le processus de développement local durable.

Mise en œuvre

Pour créer cette dynamique, plusieurs projets pilotes sont envisagés dans les trois années qui viennent :

- la mise en état de parcelles actuellement mal ou non exploitées, pour une exploitation forestière à moyen et long terme ;
- la valorisation locale de produits forestiers venus de ces activités (entre autre, les sous-produits comme « bois-énergie ») ;
- la réalisation de plusieurs sites de démonstration des possibilités et des atouts du bois de la région.

Le partenariat avec des professionnels assure le soutien technique. Le soutien par le Conseil général et par les communes facilite l'accès aux propriétaires et aux acteurs économiques.

L'animation du projet est assurée par un consultant en développement organisationnel et par un agent de développement d'activités dans le monde rural (emploi jeune).

Sur l'initiative du Conseiller général du Canton de Saint-Germain-de-Calberte et soutenue par l'association Réseau d'Economie Alternative et Solidaire 48, une concertation est lancée entre communes, particuliers, artisans, chambres consulaires, administrations et organismes comme La Coopérative " La Forêt Privée ", le Parc national des Cévennes et l'O.N.F. pour monter des projets pilotes de développement local social, solidaire et durable dans les Basses Cévennes lozériennes, une région en déclin économique et démographique depuis des décennies, autour de la filière bois. Le projet pourra s'élargir aux cantons gardois et lozériens voisins.

Etat d'avancement

Depuis une dizaine d'années la Coopérative « La Forêt Privée Lozérienne et Gardoise » et le Centre régional de la propriété forestière, avec le soutien du Conseil général, se sont engagés dans la filière châtaigneraie à bois. Les possibilités sont connues, les modes d'exploitation sont élaborés. Le forum sur la châtaigneraie à bois du 18 mars 2002 du Parc national des Cévennes a confirmé les potentialités.

Mais, malgré tous les efforts et malgré les aides disponibles, les propriétaires ne s'engagent que très peu. La châtaigneraie était traditionnellement un verger qui a évolué vers des peuplements sauvages de mauvaise qualité sylvicole en raison de leur hétérogénéité et de l'impact du chancre. Ces éléments, biologiques et de pratiques traditionnelles, n'étaient pas favorables à la création d'une filière bois nécessitant un mécanisme de production régulière.

Aujourd'hui nous avons repris le travail de ces deux organismes, mais à plus grande échelle, l'objectif étant de créer un effet de proximité entre l'agent de développement rural et les propriétaires.

Le projet étant basé sur une zone bien précise : le canton de Saint-Germain-de-

Calberte, il nous est plus facile de nous mettre à la disposition des propriétaires.

Au jour d'aujourd'hui on connaît bien le terrain (état sanitaire, structure des peuplements, accès aux parcelles etc.).

Il s'agit alors de mobiliser les acteurs.

Nous avons procédé de la manière suivante :

- Prise de contact avec les différents acteurs de la filière bois (Parc national des Cévennes, Chambre de commerce et d'industrie, Office national des forêts, Centre régional de la propriété forestière, la Coopérative Forestière Lozérienne et Gardoise "La forêt Privée", ainsi que les associations Castanea.org et Bois 2 mains)

- Ensuite nous avons pris contact avec les maires du Canton afin de leur faire connaître notre projet et quels sont leurs intérêts dans ce dernier. Envers les communes nous avons regardé quels sont leurs intérêts dans ce projet (transparent) car ces dernières ont une vision assez limitée de la filière bois.

- Aujourd'hui, nous prenons contact avec tous les propriétaires forestiers privés favorables au projet. Un contact direct avec les propriétaires semble nécessaire comme prolongation de ces études et expérimentations, pour obtenir la participation des propriétaires et l'engagement des porteurs de projets afin de créer la filière.

- Dans un avenir proche nous espérons prendre contact avec les professionnels du bois.

A la suite de ces démarches nous espérons voir évoluer le projet sur le long terme.

- Création d'emploi

Ce type de projet, lourd à initier étant donné son caractère innovant, pourrait peut-être ensuite se développer à l'échelon départemental.

Sabrina BAUDOIN
Place de l'église
Réseau d'Economie
Alternative
et Solidaire de Lozère
48370 Saint-Germain-
de-Calberte

S.B.